



L'ANFA Aviron du Pays de Fontainebleau organise le 11 novembre 2024 la quatrième édition de la **régate du Pays de Fontainebleau. Parcours de 16 km en huit de couple et de pointe.**

L'ANFA est dotée d'une grande base nautique, qui lui donne la capacité d'organiser des régates d'aviron dans de bonnes conditions d'accueil et de mise à l'eau (pontons de 40 mètres). Le bief de la régata est entouré d'espaces boisés, aux berges non canalisées. Il est plutôt orienté nord sud, dans un secteur où le vent dominant est ouest.

Il s'agit d'une formule tête de rivière, départ par volée de 4 bateaux, avec un seul demi-tour sur bassin large. Il y aura la possibilité d'utiliser deux fois les coques.

Le 11 novembre est un jour sans écluse et donc sans péniches.

Comme l'an dernier un arrêt de circulation des véhicules (sauf nos remorques) sur le quai des plâtreries facilitera accès et parking.

Il y aura 6 classements :

- Open (plus de 2 compétiteurs dans le bateau): Hommes, Femmes et mixte
- Loisirs : Hommes, Femmes et mixtes.

Loisir : toute rameur(se) J14 ou plus n'ayant pas été inscrite aux championnats de France (jeune, senior ou master) et/ou au critérium national FFA lors des 2 dernières saisons (soient les saisons 2023 et 2024 pour l'édition du 11 Novembre 2024).

Open : Toute rameur(se) de catégorie d'âge J14 ou plus, ne répondant pas au critère ci-dessus

- Les bateaux composés de rameur(s) loisirs et de deux, ou plus, rameurs(se)s de la catégorie Open concourent dans la catégorie Open

Plus un **classement pour tous** avec une formule de handicap tenant compte du type de bateau, de l'âge et du sexe de chaque rameur au sein de chaque bateau : ce sera la coupe du Pays de Fontainebleau. Un fichier du handicap sera fourni, histoire d'aider à composer les équipages.

L'inscription est de 14 euros, incluant le petit déjeuner en libre service.

Il sera possible de commander des casse-croûtes (soupe chaude/sandwich/fruit/café) au prix de 10 euros.

Date limite des inscriptions : 28 Octobre sur le site de la Fédération Française d'Aviron.

Limitation à 30 bateaux (40 équipages), dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.
